



## **Réseau routier national**

### **Catalogue d'entités Vue segmentée**

**Édition 2.0**

**2007-05-31**

**Portée** : Localisation, Transport

**Ressources naturelles Canada  
Secteur des sciences de la Terre  
Centre d'Information Topographique**  
2144, rue King Ouest, bureau 010  
Sherbrooke (Québec) Canada  
J1J 2E8

Téléphone : +01-819-564-4857  
1-800-661-2638 (Canada et États-Unis)  
Télécopieur : +01-819-564-5698  
Courriel : soutienGeobase@RNC.gc.ca  
Site internet : <http://www.geobase.ca>

## Avis de copyright

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, ministère des Ressources naturelles.  
Tous droits réservés.

© GéoBase

**HISTORIQUE DES RÉVISIONS**

<b>Date</b>	<b>Édition</b>	<b>Description</b>
2003-01-10	1.0	Édition originale.
2007-05-31	2.0	<p>Édition RRN 2.0.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reformatage du document et revue de certaines définitions.</li> <li>- Ajout des classes d'adressage et attributs associés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervalle d'adresse</li> <li>• Noms de rue et de lieu</li> <li>• Lien nom non officiel</li> </ul> </li> <li>- Ajout d'attributs d'adressage sur l'entité Segment routier : <ul style="list-style-type: none"> <li>• IDN intervalle d'adresse</li> <li>• Indicateur sens numérisation adresse</li> <li>• Nom de lieu officiel</li> <li>• Nom de rue officiel concaténé</li> <li>• Numéro première maison</li> <li>• Numéro dernière maison</li> </ul> </li> <li>- Changement de nom d'attributs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Classification routière nationale renommé Classification routière fonctionnelle</li> <li>• Fournisseur acquisition renommé Fournisseur</li> <li>• IDN élément linéaire du réseau renommé IDN élément routier</li> <li>• Type obstruction renommé Type passage obstrué</li> </ul> </li> <li>- Remplacement de l'attribut Date acquisition ou révision par deux attributs Date création et Date révision.</li> <li>- Ajout d'un attribut aux métadonnées d'objet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Couverture</li> </ul> </li> </ul>

La description des entités et attributs de ce catalogue est en grande partie extraite de la norme internationale *ISO 14825 — Systèmes de transport intelligents — Fichiers de données géographiques — Spécification des données globales* du comité technique ISO/TC 204.

Ce catalogue a été adapté à partir de la norme internationale *ISO 19110 — Information géographique — Méthodologie de catalogage des entités* préparée par le comité technique ISO/TC 211.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Métadonnées d'objet - ( Object Metadata )</b> .....	<b>1</b>
Couverture.....	1
Date création.....	1
Date révision.....	1
Fournisseur.....	1
Nom jeu de données.....	1
Précision planimétrique.....	2
Technique acquisition.....	2
Version normes.....	2
<b>Intervalles d'adresse - ( Address Range )</b> .....	<b>3</b>
IDN.....	3
IDN nom de rue non officiel (droite, gauche).....	3
IDN nom de rue officiel (droite, gauche).....	3
Indicateur sens numérisation (droite, gauche).....	3
Indicateur système référence (droite, gauche).....	3
Numéro dernière maison (droite, gauche).....	4
Numéro première maison (droite, gauche).....	4
Structure numéro maison (droite, gauche).....	4
Suffixe numéro dernière maison (droite, gauche).....	5
Suffixe numéro première maison (droite, gauche).....	5
Type numérotation dernière maison (droite, gauche).....	5
Type numérotation première maison (droite, gauche).....	5
Métadonnées d'objet.....	6
<b>Jonction - ( Junction )</b> .....	<b>7</b>
IDN.....	7
Numéro de sortie.....	7
Type jonction.....	7
Métadonnées d'objet.....	7
<b>Lien nom non officiel - ( Alternate Name Link )</b> .....	<b>8</b>
IDN.....	8
IDN nom de rue.....	8
Date création.....	8
Date révision.....	8
Nom jeu de données.....	8
Version normes.....	9
<b>Noms de rue et de lieu - ( Street and Place Names )</b> .....	<b>10</b>
Article nom rue.....	10
Corps nom rue.....	10
IDN.....	10
Muni quadrant.....	11
Nom de lieu.....	11
Préfixe direction.....	11
Préfixe type rue.....	11
Province.....	15
Suffixe direction.....	16
Suffixe type rue.....	16
Type de lieu.....	16
Métadonnées d'objet.....	18
<b>Passage obstrué - ( Blocked Passage )</b> .....	<b>19</b>
IDN.....	19
IDN élément routier.....	19
Type passage obstrué.....	19
Métadonnées d'objet.....	19

<b>Poste de péage - ( Toll Point )</b> .....	<b>20</b>
IDN .....	20
IDN élément routier .....	20
Type poste de péage.....	20
Métadonnées d'objet .....	20
<b>Segment de liaison par transbordeur – ( Ferry Connection Segment )</b> .....	<b>21</b>
Classification routière fonctionnelle.....	21
IDN .....	22
ID segment liaison par transbordeur .....	22
Nom de route anglais (1, 2, 3, 4).....	22
Nom de route français (1, 2, 3, 4).....	22
Numéro de route (1, 2, 3, 4, 5) .....	22
Métadonnées d'objet .....	22
<b>Segment routier - ( Road Segment )</b> .....	<b>23</b>
Classification routière fonctionnelle.....	23
État revêtement .....	24
IDN .....	24
IDN intervalle d'adresse .....	24
ID structure .....	24
ID segment routier .....	24
Indicateur sens numérisation adresse (droite, gauche) .....	24
Nombre de voies .....	24
Nom de lieu officiel (droite, gauche).....	25
Nom de route anglais (1, 2, 3, 4).....	25
Nom de route français (1, 2, 3, 4).....	25
Nom de rue officiel concaténé (droite, gauche) .....	25
Nom de structure anglais .....	25
Nom de structure français .....	25
Numéro dernière maison (droite, gauche) .....	25
Numéro de route (1, 2, 3, 4, 5) .....	25
Numéro de sortie .....	26
Numéro première maison (droite, gauche) .....	26
Type de chaussée non revêtue .....	26
Type de chaussée revêtue .....	26
Type de structure.....	26
Métadonnées d'objet .....	27

## SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

<b>GPS :</b>	Système mondial de localisation
<b>ID :</b>	Identifiant
<b>IDN :</b>	Identifiant national
<b>IDUU :</b>	Identifiant unique universel
<b>ISO/TC :</b>	Organisation internationale de normalisation, comité technique
<b>MNE :</b>	Modèle numérique d'élévation
<b>NatProvTer :</b>	National, provincial ou territorial
<b>PCCN :</b>	Précision cartographique circulaire normalisée
<b>RNCan :</b>	Ressources naturelles Canada
<b>RRN :</b>	Réseau routier national

## TERMES ET DÉFINITIONS

**Attribut :**

Caractéristique d'entité. Par exemple, nombre de voies ou type de chaussée.

**Classe :**

Description d'un ensemble d'objets partageant les mêmes attributs, opérations, méthodes, relations et sémantique. Une classe n'a pas toujours une géométrie associée (ex. la classe Intervalles d'adresse).

**Élément linéaire du réseau :**

Classe abstraite qui englobe les entités Élément routier et Liaison par transbordeur.

**Élément routier :**

Une route est une section linéaire à la surface de la Terre qui a été conçue pour la circulation de véhicules ou qui en est le résultat. Un Élément routier est la représentation d'une route entre deux Jonctions. Un Élément routier est toujours limité par deux Jonctions. Un Élément routier est composé d'un ou plusieurs Segments routiers.

**Entité :**

Représentation numérique d'un phénomène réel.

**Liaison par transbordeur :**

La route approximative suivie par un navire transbordeur qui transporte des véhicules entre deux emplacements sur le réseau routier. Deux jonctions limitent toujours une liaison par transbordeur.

**Objet :**

Un objet est une instance d'une classe.

**Segment :**

Portion d'un Élément linéaire du réseau présentant un ensemble commun de caractéristiques (attributs) définies.

**Identifiant unique universel (IDUU) :**

La définition et la méthode utilisée pour la génération d'un Identifiant universel unique (IDUU) est décrite dans le document *Données vectorielles nationales – Règles d'identification* disponible sur le portail GéoBase ([www.geobase.ca](http://www.geobase.ca)), sous la section Données du Réseau routier national.

## Métadonnées d'objet - ( *Object Metadata* )

Les attributs décrits dans la section métadonnées d'objet s'appliquent à toutes les entités (sauf pour Lien nom non officiel).

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																																	
<b>Couverture</b>	Cette valeur indique si les métadonnées s'appliquent à tout l'Élément linéaire du réseau ou à une portion de celui-ci.																																	
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>Impossible à déterminer.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Complet</td> <td>Les métadonnées s'appliquent à la totalité de la géométrie ou de l'événement.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Partiel</td> <td>Les métadonnées s'appliquent à une portion de la géométrie ou de l'événement.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Impossible à déterminer.	1	Complet	Les métadonnées s'appliquent à la totalité de la géométrie ou de l'événement.	2	Partiel	Les métadonnées s'appliquent à une portion de la géométrie ou de l'événement.																					
Code	Étiquette	Définition																																
-1	Inconnu	Impossible à déterminer.																																
1	Complet	Les métadonnées s'appliquent à la totalité de la géométrie ou de l'événement.																																
2	Partiel	Les métadonnées s'appliquent à une portion de la géométrie ou de l'événement.																																
<b>Date création</b>	La date de création des données.																																	
	<p><b>Domaine :</b> Une date selon le format AAAAMMJJ ou « Inconnu ». Si le mois ou le jour est inconnu, les caractères correspondants sont laissés vides. Exemples : 20060630, 200606, 2006. <b>Type de données :</b> Caractère (8)</p>																																	
<b>Date révision</b>	La date de révision des données.																																	
	<p><b>Domaine :</b> Une date selon le format AAAAMMJJ ou « Inconnu ». Si le mois ou le jour est inconnu, les caractères correspondants sont laissés vides. Exemples : 20060630, 200606, 2006. <b>Type de données :</b> Caractère (8)</p>																																	
<b>Fournisseur</b>	L'affiliation de l'organisme qui a généré (acquis ou révisé) l'objet.																																	
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Autre</td> <td>Valeur autre.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Fédéral</td> <td>Département ou agence fédéral.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Provincial / Territorial</td> <td>Département ou agence provincial / territorial.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Municipal</td> <td>Département ou agence municipal.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	1	Autre	Valeur autre.	2	Fédéral	Département ou agence fédéral.	3	Provincial / Territorial	Département ou agence provincial / territorial.	4	Municipal	Département ou agence municipal.																		
Code	Étiquette	Définition																																
1	Autre	Valeur autre.																																
2	Fédéral	Département ou agence fédéral.																																
3	Provincial / Territorial	Département ou agence provincial / territorial.																																
4	Municipal	Département ou agence municipal.																																
<b>Nom jeu de données</b>	Province ou territoire couvert par le jeu de données.																																	
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Terre-Neuve et Labrador</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Nouvelle-Écosse</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Île-du-Prince-Édouard</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Nouveau-Brunswick</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Québec</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Ontario</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Manitoba</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Saskatchewan</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Alberta</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Colombie-Britannique</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	1	Terre-Neuve et Labrador		2	Nouvelle-Écosse		3	Île-du-Prince-Édouard		4	Nouveau-Brunswick		5	Québec		6	Ontario		7	Manitoba		8	Saskatchewan		9	Alberta		10	Colombie-Britannique	
Code	Étiquette	Définition																																
1	Terre-Neuve et Labrador																																	
2	Nouvelle-Écosse																																	
3	Île-du-Prince-Édouard																																	
4	Nouveau-Brunswick																																	
5	Québec																																	
6	Ontario																																	
7	Manitoba																																	
8	Saskatchewan																																	
9	Alberta																																	
10	Colombie-Britannique																																	

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																																													
	<b>11</b> Territoire du Yukon <b>12</b> Territoires du Nord-Ouest <b>13</b> Nunavut																																													
<b>Précision planimétrique</b>	Précision planimétrique exprimée en mètres selon la précision cartographique circulaire normalisée (PCCN).																																													
	<u>Domaine</u> : [1..n] <u>Type de données</u> : Entier																																													
<b>Technique acquisition</b>	Le type de source ou la technique utilisé pour acquérir (création ou révision) les données.																																													
	<b>Domaine :</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>Impossible de déterminer le type.</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td>Aucune valeur disponible à l'égard de la source.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Autre</td> <td>Toutes valeurs possibles non mentionnées explicitement dans le domaine.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>GPS</td> <td>Données captée en utilisant le GPS.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Ortho-image</td> <td>Image satellite orthorectifiée.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Ortho-photo</td> <td>Photographie aérienne orthorectifiée.</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Données vectorielles</td> <td>Données vectorielles numériques.</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Carte papier</td> <td>Sources d'information conventionnelles comme des cartes ou des plans.</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Complètement terrain</td> <td>Information obtenue de gens directement sur le terrain.</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Données matricielles</td> <td>Données provenant d'un processus de balayage.</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Modèle numérique d'élévation</td> <td>Données provenant d'un modèle numérique d'élévation (MNE).</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Photographie aérienne</td> <td>Photographie aérienne non orthorectifiée.</td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>Image satellite brute</td> <td>Image satellite non orthorectifiée.</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Calculé</td> <td>Informations géométriques calculées (non captées).</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Impossible de déterminer le type.	0	Aucun	Aucune valeur disponible à l'égard de la source.	1	Autre	Toutes valeurs possibles non mentionnées explicitement dans le domaine.	2	GPS	Données captée en utilisant le GPS.	3	Ortho-image	Image satellite orthorectifiée.	4	Ortho-photo	Photographie aérienne orthorectifiée.	5	Données vectorielles	Données vectorielles numériques.	6	Carte papier	Sources d'information conventionnelles comme des cartes ou des plans.	7	Complètement terrain	Information obtenue de gens directement sur le terrain.	8	Données matricielles	Données provenant d'un processus de balayage.	9	Modèle numérique d'élévation	Données provenant d'un modèle numérique d'élévation (MNE).	10	Photographie aérienne	Photographie aérienne non orthorectifiée.	11	Image satellite brute	Image satellite non orthorectifiée.	12	Calculé	Informations géométriques calculées (non captées).
Code	Étiquette	Définition																																												
-1	Inconnu	Impossible de déterminer le type.																																												
0	Aucun	Aucune valeur disponible à l'égard de la source.																																												
1	Autre	Toutes valeurs possibles non mentionnées explicitement dans le domaine.																																												
2	GPS	Données captée en utilisant le GPS.																																												
3	Ortho-image	Image satellite orthorectifiée.																																												
4	Ortho-photo	Photographie aérienne orthorectifiée.																																												
5	Données vectorielles	Données vectorielles numériques.																																												
6	Carte papier	Sources d'information conventionnelles comme des cartes ou des plans.																																												
7	Complètement terrain	Information obtenue de gens directement sur le terrain.																																												
8	Données matricielles	Données provenant d'un processus de balayage.																																												
9	Modèle numérique d'élévation	Données provenant d'un modèle numérique d'élévation (MNE).																																												
10	Photographie aérienne	Photographie aérienne non orthorectifiée.																																												
11	Image satellite brute	Image satellite non orthorectifiée.																																												
12	Calculé	Informations géométriques calculées (non captées).																																												
<b>Version normes</b>	La version de la norme associée à l'entité.																																													
	<u>Domaine</u> : [2.0] <u>Type de données</u> : Caractère (100)																																													

[Retour](#)**Classe d'entité:**

Nom - ( <i>nom anglais</i> )	Est abstrait	Géométrie
<b>Intervalles d'adresse - ( <i>Address Range</i> )</b>	Non	
Définition		
Ensemble d'attributs qui représente l'adresse du premier et du dernier édifice situés de chaque côté d'un Élément routier.		

**Section Attribut:**

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut												
<b>IDN</b>	Un identifiant national unique.												
	<b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)												
<b>IDN nom de rue non officiel (droite, gauche)</b>	L'identifiant utilisé pour lier l'intervalle d'adresse à son ou ses noms de rue non reconnu(s) officiellement. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.												
	<b>Domaine :</b> Un IDUU ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)												
<b>IDN nom de rue officiel (droite, gauche)</b>	L'identifiant utilisé pour lier l'intervalle d'adresse à son nom de rue reconnu officiellement. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.												
	<b>Domaine :</b> Un IDUU ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)												
<b>Indicateur sens numérisation (droite, gauche)</b>	Indique si l'événement attributif est dans le même sens que celui de la numérisation de l'Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.												
	<b>Domaine :</b>												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Même sens</td> <td>Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Sens opposé</td> <td>Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Sans objet</td> <td>Le sens de numérisation de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	1	Même sens	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.	2	Sens opposé	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.	3	Sans objet	Le sens de numérisation de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.
Code	Étiquette	Définition											
1	Même sens	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.											
2	Sens opposé	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.											
3	Sans objet	Le sens de numérisation de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.											
<b>Indicateur système référence (droite, gauche)</b>	Indicateur qui précise si l'adresse physique de tout l'Élément routier ou d'une partie de celui-ci est basée sur un système particulier d'adressage. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.												
	<b>Domaine :</b>												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>Impossible de déterminer.</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td>Aucun indicateur du système de référence.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Civique</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Impossible de déterminer.	0	Aucun	Aucun indicateur du système de référence.	1	Civique	
Code	Étiquette	Définition											
-1	Inconnu	Impossible de déterminer.											
0	Aucun	Aucun indicateur du système de référence.											
1	Civique												

	<p>2 Lot et concession</p> <p>3 Mesuré 911</p> <p>4 Civique 911</p> <p>5 DLS</p> <p>Dominion Land Survey, système de découpage des provinces des prairies.</p>																		
<b>Numéro dernière maison (droite, gauche)</b>	Adresse du dernier bâtiment situé le long d'un côté particulier (gauche ou droit) d'un Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																		
	<p><b>Domaine :</b> [-1..n] La valeur « 0 » indique qu'aucune valeur ne s'applique. La valeur « -1 » indique que la valeur est inconnue.</p> <p><b>Type de données :</b> Entier</p>																		
<b>Numéro première maison (droite, gauche)</b>	Adresse du premier bâtiment situé le long d'un côté particulier (gauche ou droit) d'un Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																		
	<p><b>Domaine :</b> [-1..n] La valeur « 0 » indique qu'aucune valeur ne s'applique. La valeur « -1 » indique que la valeur est inconnue.</p> <p><b>Type de données :</b> Entier</p>																		
<b>Structure numéro maison (droite, gauche)</b>	Type de numérotation de maisons (ou numéro d'adresse) appliqué à un côté d'un Élément routier particulier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																		
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>La structure des numéros de maison ne peut être déterminée.</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td>Aucune structure de numérotation. Il n'y a pas de bâtiment, avec adresse, le long d'un côté particulier d'un Élément routier.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Numéros pairs</td> <td>Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros pairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme paire. Exemple : (2, 4, 8, 18, 22).</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Numéros impairs</td> <td>Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros impairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme impaire. Exemples : (5, 7, 9, 11, 13) et (35, 39, 43, 69, 71, 73, 85).</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Numéros mixtes</td> <td>Les numéros de maisons sont impairs et pairs du même côté d'un Élément routier de façon ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs ou pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	La structure des numéros de maison ne peut être déterminée.	0	Aucun	Aucune structure de numérotation. Il n'y a pas de bâtiment, avec adresse, le long d'un côté particulier d'un Élément routier.	1	Numéros pairs	Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros pairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme paire. Exemple : (2, 4, 8, 18, 22).	2	Numéros impairs	Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros impairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme impaire. Exemples : (5, 7, 9, 11, 13) et (35, 39, 43, 69, 71, 73, 85).	3	Numéros mixtes	Les numéros de maisons sont impairs et pairs du même côté d'un Élément routier de façon ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs ou pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de
Code	Étiquette	Définition																	
-1	Inconnu	La structure des numéros de maison ne peut être déterminée.																	
0	Aucun	Aucune structure de numérotation. Il n'y a pas de bâtiment, avec adresse, le long d'un côté particulier d'un Élément routier.																	
1	Numéros pairs	Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros pairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme paire. Exemple : (2, 4, 8, 18, 22).																	
2	Numéros impairs	Les numéros de maisons s'affichent comme des numéros impairs d'une façon séquentielle ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de manière séquentielle est considérée comme impaire. Exemples : (5, 7, 9, 11, 13) et (35, 39, 43, 69, 71, 73, 85).																	
3	Numéros mixtes	Les numéros de maisons sont impairs et pairs du même côté d'un Élément routier de façon ordonnée (ascendant ou descendant) quand on se déplace d'un bout à l'autre de l'Élément routier. L'intégrité numérique de la série n'est pas une exigence. Une série de numéros impairs ou pairs de maisons qui a des numéros absents mais qui est ordonnée de																	

	<p>manière séquentielle est considérée comme mixte. Exemples : (5, 6, 7, 9, 10, 13) et (24, 27, 30, 33, 34, 36).</p> <p><b>4</b> Numéros irréguliers Les numéros de maisons ne se présentent pas dans un ordre ordonné.</p>																					
<b>Suffixe numéro dernière maison (droite, gauche)</b>	Valeur non-entière telle une fraction (exemple : ¼) ou un caractère alphabétique (exemple : A) qui suit à l'occasion le numéro civique d'une maison. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																					
	<b>Domaine :</b> Une valeur non entière ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. <b>Type de données :</b> Caractère (10)																					
<b>Suffixe numéro première maison (droite, gauche)</b>	Valeur non-entière telle une fraction (exemple : ¼) ou un caractère alphabétique (exemple : A) qui suit à l'occasion le numéro civique d'une maison. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																					
	<b>Domaine :</b> Une valeur non entière ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. <b>Type de données :</b> Caractère (10)																					
<b>Type numérotation dernière maison (droite, gauche)</b>	Méthode utilisée pour acquérir l'intervalle d'adresse. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																					
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN.</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td>Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Localisation réelle</td> <td>Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Localisation présumée</td> <td>Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Projeté</td> <td>Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Interpolé</td> <td>Qualificatif qui indique que l'adresse civique (numéro de maison) est calculé à partir des numéros existants. La position du pseudo-bâtiment est au début ou à la fin de l'Élément routier.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN.	0	Aucun	Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.	1	Localisation réelle	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.	2	Localisation présumée	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.	3	Projeté	Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.	4	Interpolé	Qualificatif qui indique que l'adresse civique (numéro de maison) est calculé à partir des numéros existants. La position du pseudo-bâtiment est au début ou à la fin de l'Élément routier.
Code	Étiquette	Définition																				
-1	Inconnu	La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN.																				
0	Aucun	Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.																				
1	Localisation réelle	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.																				
2	Localisation présumée	Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.																				
3	Projeté	Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.																				
4	Interpolé	Qualificatif qui indique que l'adresse civique (numéro de maison) est calculé à partir des numéros existants. La position du pseudo-bâtiment est au début ou à la fin de l'Élément routier.																				
<b>Type numérotation première maison (droite, gauche)</b>	Méthode utilisée pour acquérir l'intervalle d'adresse. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																					
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN.</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td>Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN.	0	Aucun	Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.												
Code	Étiquette	Définition																				
-1	Inconnu	La source utilisée ne permet pas d'identifier le type de numérotation RRN.																				
0	Aucun	Il n'y a aucun bâtiment le long d'un côté de l'Élément routier.																				

	<p><b>1</b> Localisation réelle</p> <p><b>2</b> Localisation présumée</p> <p><b>3</b> Projeté</p> <p><b>4</b> Interpolé</p>	<p>Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à sa position réelle.</p> <p>Qualificatif qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier est à une position qu'on ne peut qualifier de réelle et qu'on présume être au début (premier bâtiment) ou à la fin (dernier bâtiment) de l'Élément routier.</p> <p>Valeur qui indique que le premier ou le dernier bâtiment, qui porte une adresse, sur l'Élément routier n'existe pas mais est plutôt projeté/planifié.</p> <p>Qualificatif qui indique que l'adresse civique (numéro de maison) est calculé à partir des numéros existants. La position du pseudo-bâtiment est au début ou à la fin de l'Élément routier.</p>
<a href="#"><u>Métadonnées d'objet</u></a>	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.	

[Retour](#)**Classe d'entité :**

Nom - ( <i>nom anglais</i> )	Est abstrait	Géométrie
<b>Jonction - ( <i>Jonction</i> )</b>	Non	Point
Définition		
<p>Une entité positionnée à chaque extrémité d'un Élément routier ou d'une Liaison par transbordeur (fournir la définition ou indiquer Segment de liaison par transbordeur). Un Élément routier ou une Liaison par transbordeur forme toujours une liaison entre deux Jonctions et, un Élément routier ou une Liaison par transbordeur est toujours délimité par exactement deux Jonctions. Une entité Jonction représente la connexion physique existant entre les Éléments routiers et Liaisons par transbordeur attenants. Une Jonction se situe à l'intersection de trois Éléments routiers ou plus, à l'intersection d'un Élément routier et d'une Liaison par transbordeur, à la fin d'un cul-de-sac ou à l'intersection d'un Élément routier ou d'une Liaison par transbordeur avec une frontière internationale, provinciale ou territoriale.</p>		

**Section Attribut :**

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut															
<b>IDN</b>	Un identifiant national unique.															
	<p><b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)</p>															
<b>Numéro de sortie</b>	Le numéro d'identifiant d'une sortie sur une voie de circulation à accès contrôlé qui a été attribué par une autorité administrative.															
	<p><b>Domaine :</b> Un numéro d'identifiant y compris les caractères non entiers tels que « A » qui y sont parfois associés ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemples : 11, 11A, 11-A, 80-EST, 80-E, 80E <b>Type de données :</b> Caractère (10)</p>															
<b>Type jonction</b>	La classification du type de jonction.															
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Intersection</td> <td>Intersection entre trois Éléments routiers ou plus se rencontrant au même niveau du sol.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Cul-de-sac</td> <td>Jonction spécifique qui indique qu'un Élément routier prend fin et n'est pas relié à aucun autre Élément routier ou Liaison par transbordeur.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Transbordement</td> <td>Jonction spécifique qui indique qu'un Élément routier se poursuit comme Liaison par transbordeur.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>NatProvTer</td> <td>Jonction spécifique à la limite d'un jeu de données qui indique qu'un Élément routier ou une Liaison par transbordeur se poursuit dans le jeu de données voisin.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	1	Intersection	Intersection entre trois Éléments routiers ou plus se rencontrant au même niveau du sol.	2	Cul-de-sac	Jonction spécifique qui indique qu'un Élément routier prend fin et n'est pas relié à aucun autre Élément routier ou Liaison par transbordeur.	3	Transbordement	Jonction spécifique qui indique qu'un Élément routier se poursuit comme Liaison par transbordeur.	4	NatProvTer	Jonction spécifique à la limite d'un jeu de données qui indique qu'un Élément routier ou une Liaison par transbordeur se poursuit dans le jeu de données voisin.
Code	Étiquette	Définition														
1	Intersection	Intersection entre trois Éléments routiers ou plus se rencontrant au même niveau du sol.														
2	Cul-de-sac	Jonction spécifique qui indique qu'un Élément routier prend fin et n'est pas relié à aucun autre Élément routier ou Liaison par transbordeur.														
3	Transbordement	Jonction spécifique qui indique qu'un Élément routier se poursuit comme Liaison par transbordeur.														
4	NatProvTer	Jonction spécifique à la limite d'un jeu de données qui indique qu'un Élément routier ou une Liaison par transbordeur se poursuit dans le jeu de données voisin.														
<b><a href="#">Métadonnées d'objet</a></b>	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.															

[Retour](#)**Classe d'entité :**

Nom - ( <i>nom anglais</i> )	Est abstrait	Géométrie
<b>Lien nom non officiel - ( <i>Alternate Name Link</i> )</b>	Non	
<b>Définition</b>		
Une table de correspondance qui définit une ou plusieurs relations entre les intervalles d'adresses et ses noms de rue et de lieu non officiels utilisés ou connus par le public en général.		

**Section Attribut :**

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																																							
<b>IDN</b>	Un identifiant national unique.																																							
	<b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)																																							
<b>IDN nom de rue</b>	L'IDN du nom rue et de lieu non officiel.																																							
	<b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)																																							
<b>Date création</b>	La date de création des données.																																							
	<b>Domaine :</b> Une date selon le format AAAAMMJJ ou « Inconnu ». Si le mois ou le jour est inconnu, les caractères correspondants sont laissés vides. Exemples : 20060630, 200606, 2006 <b>Type de données :</b> Caractère (8)																																							
<b>Date révision</b>	La date de révision des données.																																							
	<b>Domaine :</b> Une date selon le format AAAAMMJJ ou « Inconnu ». Si le mois ou le jour est inconnu, les caractères correspondants sont laissés vides. Exemples : 20060630, 200606, 2006 <b>Type de données :</b> Caractère (8)																																							
<b>Nom jeu de données</b>	Province ou territoire couvert par le jeu de données.																																							
	<b>Domaine :</b>																																							
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Terre-Neuve et Labrador</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Nouvelle-Écosse</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Île-du-Prince-Édouard</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Nouveau-Brunswick</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Québec</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Ontario</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Manitoba</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Saskatchewan</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Alberta</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Colombie-Britannique</td> <td></td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>Territoire du Yukon</td> <td></td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Territoires du Nord-Ouest</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	1	Terre-Neuve et Labrador		2	Nouvelle-Écosse		3	Île-du-Prince-Édouard		4	Nouveau-Brunswick		5	Québec		6	Ontario		7	Manitoba		8	Saskatchewan		9	Alberta		10	Colombie-Britannique		11	Territoire du Yukon		12	Territoires du Nord-Ouest	
Code	Étiquette	Définition																																						
1	Terre-Neuve et Labrador																																							
2	Nouvelle-Écosse																																							
3	Île-du-Prince-Édouard																																							
4	Nouveau-Brunswick																																							
5	Québec																																							
6	Ontario																																							
7	Manitoba																																							
8	Saskatchewan																																							
9	Alberta																																							
10	Colombie-Britannique																																							
11	Territoire du Yukon																																							
12	Territoires du Nord-Ouest																																							

	<b>13</b> Nunavut
<b>Version normes</b>	La version de la norme associée à l'entité.
	<b>Domaine :</b> [2.0] <b>Type de données :</b> Caractère (100)

[Retour](#)**Classe d'entité :**

Nom - ( <i>nom anglais</i> )	Est abstrait	Géométrie
<b>Noms de rue et de lieu - ( <i>Street and Place Names</i> )</b>	Non	
Définition		
Un nom de rue reconnu par la municipalité ou autre autorité compétente et un nom de municipalité, district ou autre territoire administratif nommé requis pour assurer l'unicité du nom de rue.		

**Section Attribut :**

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																																																															
<b>Article nom rue</b>	Article(s) qui fait (font) partie du nom d'une rue et qui précède immédiatement le Corps nom rue.																																																															
	<p><b>Domaine :</b> Cette liste de valeurs peut être incomplète.  <b>Type de données :</b> Caractère (20)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td>Aucun</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>à</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>à l'</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>à la</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>au</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>aux</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>by the</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>chez</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>d'</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>de</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>de l'</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>de la</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>des</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>du</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>l'</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>la</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>le</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>les</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>of the</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>the</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition		Aucun			à			à l'			à la			au			aux			by the			chez			d'			de			de l'			de la			des			du			l'			la			le			les			of the			the	
Code	Étiquette	Définition																																																														
	Aucun																																																															
	à																																																															
	à l'																																																															
	à la																																																															
	au																																																															
	aux																																																															
	by the																																																															
	chez																																																															
	d'																																																															
	de																																																															
	de l'																																																															
	de la																																																															
	des																																																															
	du																																																															
	l'																																																															
	la																																																															
	le																																																															
	les																																																															
	of the																																																															
	the																																																															
<b>Corps nom rue</b>	La portion, la plus significative, d'un nom de rue (officiel ou non) excluant les préfixes ou suffixes de types de rue et de direction ainsi que les articles de nom de rue.																																																															
	<p><b>Domaine :</b> La valeur complète du Corps nom rue ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique.  Exemples : Capitale, Trésor, Golf, Abbott, Abbott's, Main, Church, Park, Bread and Cheese  <b>Type de données :</b> Caractère (50)</p>																																																															
<b>IDN</b>	Un identifiant national unique.																																																															

	<p><b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)</p>																																																						
<b>Muni quadrant</b>	L'attribut Muni quadrant est utilisé dans certains noms de rue comme un attribut de direction dans les municipalités qui sont divisées en sections selon des axes est-ouest et nord-sud. Il en résulte l'impression que le nom de rue contient plusieurs attributs directionnels.																																																						
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>South-West</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>South-East</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>North-East</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>North-West</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	0	Aucun		1	South-West		2	South-East		3	North-East		4	North-West																																					
Code	Étiquette	Définition																																																					
0	Aucun																																																						
1	South-West																																																						
2	South-East																																																						
3	North-East																																																						
4	North-West																																																						
<b>Nom de lieu</b>	Nom d'une municipalité, d'un district ou d'un autre territoire administratif nommé requis pour assurer l'unicité du nom de rue.																																																						
	<p><b>Domaine :</b> Le nom complet d'un lieu. Exemples : Arnold's Cove, Saint-Jean-Baptiste-de-l'Île-Verte, Sault Ste. Marie, Grand-Sault, Grand Falls. <b>Type de données :</b> Caractère (100)</p>																																																						
<b>Préfixe direction</b>	Direction géographique qui fait partie du nom d'une rue et qui précède le corps nom rue ou, s'il y a lieu, le préfixe type rue.																																																						
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>North</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Nord</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>South</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Sud</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>East</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Est</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>West</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Ouest</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Northwest</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Nord-ouest</td> <td></td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>Northeast</td> <td></td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Nord-est</td> <td></td> </tr> <tr> <td>13</td> <td>Southwest</td> <td></td> </tr> <tr> <td>14</td> <td>Sud-ouest</td> <td></td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>Southeast</td> <td></td> </tr> <tr> <td>16</td> <td>Sud-est</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	0	Aucun		1	North		2	Nord		3	South		4	Sud		5	East		6	Est		7	West		8	Ouest		9	Northwest		10	Nord-ouest		11	Northeast		12	Nord-est		13	Southwest		14	Sud-ouest		15	Southeast		16	Sud-est	
Code	Étiquette	Définition																																																					
0	Aucun																																																						
1	North																																																						
2	Nord																																																						
3	South																																																						
4	Sud																																																						
5	East																																																						
6	Est																																																						
7	West																																																						
8	Ouest																																																						
9	Northwest																																																						
10	Nord-ouest																																																						
11	Northeast																																																						
12	Nord-est																																																						
13	Southwest																																																						
14	Sud-ouest																																																						
15	Southeast																																																						
16	Sud-est																																																						
<b>Préfixe type rue</b>	Partie du nom d'une rue qui identifie le type de rue d'un Élément routier, y compris les articles et prépositions possibles. Un préfixe précède le corps nom rue d'un Élément routier.																																																						
	<p><b>Domaine :</b> . Cette liste de valeurs peut être incomplète. <b>Type de données :</b> Caractère (30)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition																																																			
Code	Étiquette	Définition																																																					

	Aucun
	Abbey
	Access
	Acres
	Aire
	Allée
	Alley
	Autoroute
	Avenue
	Barrage
	Bay
	Beach
	Bend
	Bloc
	Block
	Boulevard
	Bourg
	Brook
	By-pass
	Byway
	Campus
	Cape
	Carre
	Carrefour
	Centre
	Cercle
	Chase
	Chemin
	Circle
	Circuit
	Close
	Common
	Concession
	Corners
	Côte
	Cour
	Court
	Cove
	Crescent
	Croft
	Croissant
	Crossing
	Crossroads

	<p>Cul-de-sac Dale Dell Desserte Diversion Downs Drive Droit de passage Échangeur End Esplanade Estates Expressway Extension Farm Field Forest Front Gardens Gate Glade Glen Green Grounds Grove Harbour Haven Heath Heights Highlands Highway Hill Hollow Île Impasse Island Key Knoll Landing Lane Laneway Limits Line</p>
--	--

	Link
	Lookout
	Loop
	Mall
	Manor
	Maze
	Meadow
	Mews
	Montée
	Moor
	Mount
	Mountain
	Orchard
	Parade
	Parc
	Park
	Parkway
	Passage
	Path
	Pathway
	Peak
	Pines
	Place
	Plateau
	Plaza
	Point
	Port
	Private
	Promenade
	Quay
	Rang
	Range
	Reach
	Ridge
	Right of Way
	Rise
	Road
	Rond Point
	Route
	Row
	Rue
	Ruelle
	Ruisseau

	<p>Run Section Sentier Sideroad Square Street Stroll Subdivision Terrace Terrasse Thicket Towers Townline Trace Trail Trunk Turnabout Vale Via View Village Vista Voie Walk Way Wharf Wood Woods Wynd</p>																																				
<b>Province</b>	Nom de la province ou du territoire dans lequel se situe le lieu.																																				
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Terre-Neuve et Labrador</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Nouvelle-Écosse</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Île-du-Prince-Édouard</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Nouveau-Brunswick</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Québec</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Ontario</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Manitoba</td> <td></td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Saskatchewan</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Alberta</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Colombie Britannique</td> <td></td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>Territoire du Yukon</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	1	Terre-Neuve et Labrador		2	Nouvelle-Écosse		3	Île-du-Prince-Édouard		4	Nouveau-Brunswick		5	Québec		6	Ontario		7	Manitoba		8	Saskatchewan		9	Alberta		10	Colombie Britannique		11	Territoire du Yukon	
Code	Étiquette	Définition																																			
1	Terre-Neuve et Labrador																																				
2	Nouvelle-Écosse																																				
3	Île-du-Prince-Édouard																																				
4	Nouveau-Brunswick																																				
5	Québec																																				
6	Ontario																																				
7	Manitoba																																				
8	Saskatchewan																																				
9	Alberta																																				
10	Colombie Britannique																																				
11	Territoire du Yukon																																				

	<p>12 Territoires du Nord-Ouest</p> <p>13 Nunavut</p>																																																						
<b>Suffixe direction</b>	Direction géographique qui fait partie du nom d'une rue et qui suit le corps nom rue ou, s'il y a lieu, le suffixe type rue.																																																						
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>0</td><td>Aucun</td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>North</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td>Nord</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td>South</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td>Sud</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td>East</td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td>Est</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>West</td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td>Ouest</td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td>Northwest</td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td>Nord-ouest</td><td></td></tr> <tr><td>11</td><td>Northeast</td><td></td></tr> <tr><td>12</td><td>Nord-est</td><td></td></tr> <tr><td>13</td><td>Southwest</td><td></td></tr> <tr><td>14</td><td>Sud-ouest</td><td></td></tr> <tr><td>15</td><td>Southeast</td><td></td></tr> <tr><td>16</td><td>Sud-est</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	0	Aucun		1	North		2	Nord		3	South		4	Sud		5	East		6	Est		7	West		8	Ouest		9	Northwest		10	Nord-ouest		11	Northeast		12	Nord-est		13	Southwest		14	Sud-ouest		15	Southeast		16	Sud-est	
Code	Étiquette	Définition																																																					
0	Aucun																																																						
1	North																																																						
2	Nord																																																						
3	South																																																						
4	Sud																																																						
5	East																																																						
6	Est																																																						
7	West																																																						
8	Ouest																																																						
9	Northwest																																																						
10	Nord-ouest																																																						
11	Northeast																																																						
12	Nord-est																																																						
13	Southwest																																																						
14	Sud-ouest																																																						
15	Southeast																																																						
16	Sud-est																																																						
<b>Suffixe type rue</b>	Partie du nom d'une rue qui identifie le type de rue d'un Élément routier, y compris les articles et prépositions possibles. Un suffixe suit le corps nom de rue d'un Élément routier.																																																						
	<p><b>Domaine :</b> Voir le domaine de l'attribut Préfixe type rue.</p> <p><b>Type de données :</b> Caractère (30)</p>																																																						
<b>Type de lieu</b>	Expression spécifiant le type de lieu.																																																						
	<p><b>Domaine :</b> Cette liste de valeurs peut être incomplète.</p> <p><b>Type de données :</b> Caractère (100)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td>Aucun</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Borough / Borough</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Chartered Community</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>City / Cité</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>City / Ville</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Community / Communauté</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>County (Municipality) / Comté (Municipalité)</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Cree Village / Village Cri</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>Crown Colony / Colonie de la couronne</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>District (Municipality) /</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition		Aucun			Borough / Borough			Chartered Community			City / Cité			City / Ville			Community / Communauté			County (Municipality) / Comté (Municipalité)			Cree Village / Village Cri			Crown Colony / Colonie de la couronne			District (Municipality) /																						
Code	Étiquette	Définition																																																					
	Aucun																																																						
	Borough / Borough																																																						
	Chartered Community																																																						
	City / Cité																																																						
	City / Ville																																																						
	Community / Communauté																																																						
	County (Municipality) / Comté (Municipalité)																																																						
	Cree Village / Village Cri																																																						
	Crown Colony / Colonie de la couronne																																																						
	District (Municipality) /																																																						

	District (Municipalité) Hamlet / Hameau Improvement District Indian Government District Indian Reserve / Réserve indienne Indian Settlement / Établissement indien Island Municipality Local Government District Lot / Lot Municipal District / District municipal Municipality / Municipalité Naskapi Village / Village Naskapi Nisga'a Land / Terre Nisga'a Nisga'a Village / Village Nisga'a Northern Hamlet / Hameau nordique Northern Town / Ville nordique Northern Village / Village nordique Parish (Municipality) / Paroisse (Municipalité) Parish / Paroisse Region / Région Regional District Electoral Area Regional Municipality / Municipalité régionale Resort Village / Centre de villégiature Rural Community Rural Municipality / Municipalité rurale Settlement / Établissement Special Area Specialized Municipality / Municipalité spécialisée Subdivision of County Municipality Subdivision of Regional
--	---

	District Subdivision of Unorganized Summer Village / Village estival Terre inuite Terres réservées Teslin Land / Terre Teslin Town / Ville Township (Municipality) / Canton (Municipalité) Township / Canton United Township (Municipality) / Cantons- unis (Municipalité) Unorganized / Non- organisé Village / Village Without Designation (Municipality) / Sans désignation (Municipalité)
<a href="#"><u>Métadonnées d'objet</u></a>	Référez aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.

[Retour](#)**Classe d'entité :**

Nom - ( <i>nom anglais</i> )	Est abstrait	Géométrie
<b>Passage obstrué - ( <i>Blocked Passage</i> )</b>	Non	Point
Définition		
Indication de la présence d'un obstacle sur un Élément routier pour empêcher ou contrôler l'accès.		

**Section Attribut :**

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut													
<b>IDN</b>	Un identifiant national unique.													
	<b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)													
<b>IDN élément routier</b>	L'IDN de l'Élément routier sur lequel la géométrie ponctuelle est positionnée.													
	<b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)													
<b>Type passage obstrué</b>	Le type de passage obstrué qui indique si celui-ci est amovible.													
	<b>Domaine :</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>Passage obstrué dont le type est inconnu.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Permanente</td> <td>La barrière ou l'obstacle doit être détruit ou enlevé au moyen de machinerie lourde pour permettre l'accès. Les blocs de béton et les remblais de terre constituent des exemples d'obstructions considérées permanentes.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Amovible</td> <td>La barrière est conçue pour permettre l'accès à (l'autre côté de) l'Élément routier qu'elle bloque. Lorsque voulu, l'accès peut facilement être permis.</td> </tr> </tbody> </table>		Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Passage obstrué dont le type est inconnu.	1	Permanente	La barrière ou l'obstacle doit être détruit ou enlevé au moyen de machinerie lourde pour permettre l'accès. Les blocs de béton et les remblais de terre constituent des exemples d'obstructions considérées permanentes.	2	Amovible	La barrière est conçue pour permettre l'accès à (l'autre côté de) l'Élément routier qu'elle bloque. Lorsque voulu, l'accès peut facilement être permis.
Code	Étiquette	Définition												
-1	Inconnu	Passage obstrué dont le type est inconnu.												
1	Permanente	La barrière ou l'obstacle doit être détruit ou enlevé au moyen de machinerie lourde pour permettre l'accès. Les blocs de béton et les remblais de terre constituent des exemples d'obstructions considérées permanentes.												
2	Amovible	La barrière est conçue pour permettre l'accès à (l'autre côté de) l'Élément routier qu'elle bloque. Lorsque voulu, l'accès peut facilement être permis.												
<b><a href="#">Métadonnées d'objet</a></b>	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.													

[Retour](#)**Classe d'entité :**

Nom - ( <i>nom anglais</i> )	Est abstrait	Géométrie
<b>Poste de péage - ( <i>Toll Point</i> )</b>	Non	Point
Définition		
Emplacement où un droit de passage est prélevé pour avoir accès à une autoroute, un pont, etc.		

**Section Attribut :**

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut																
<b>IDN</b>	Un identifiant national unique.																
	<b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)																
<b>IDN élément routier</b>	L'IDN de l'Élément routier sur lequel la géométrie ponctuelle est positionnée.																
	<b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)																
<b>Type poste de péage</b>	Le type de poste de péage.																
	<b>Domaine :</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>Poste de péage pour lequel il est actuellement impossible de déterminer le type spécifique.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Poste de péage</td> <td>Un poste de péage est une structure en bordure d'une route ou en travers de celle-ci où des péages sont perçus par des employés d'un organisme responsable de la collecte, par des appareils capable de reconnaître la monnaie métallique et papier ou par paiement électronique (carte de crédit ou carte bancaire).</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Poste de péage virtuel</td> <td>À un poste de péage virtuel, le péage est imputé par enregistrement automatique du véhicule passant, au moyen d'un abonnement ou de facturation.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Hybride</td> <td>Poste de péage conventionnel et virtuel à la fois.</td> </tr> </tbody> </table>		Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Poste de péage pour lequel il est actuellement impossible de déterminer le type spécifique.	1	Poste de péage	Un poste de péage est une structure en bordure d'une route ou en travers de celle-ci où des péages sont perçus par des employés d'un organisme responsable de la collecte, par des appareils capable de reconnaître la monnaie métallique et papier ou par paiement électronique (carte de crédit ou carte bancaire).	2	Poste de péage virtuel	À un poste de péage virtuel, le péage est imputé par enregistrement automatique du véhicule passant, au moyen d'un abonnement ou de facturation.	3	Hybride	Poste de péage conventionnel et virtuel à la fois.
Code	Étiquette	Définition															
-1	Inconnu	Poste de péage pour lequel il est actuellement impossible de déterminer le type spécifique.															
1	Poste de péage	Un poste de péage est une structure en bordure d'une route ou en travers de celle-ci où des péages sont perçus par des employés d'un organisme responsable de la collecte, par des appareils capable de reconnaître la monnaie métallique et papier ou par paiement électronique (carte de crédit ou carte bancaire).															
2	Poste de péage virtuel	À un poste de péage virtuel, le péage est imputé par enregistrement automatique du véhicule passant, au moyen d'un abonnement ou de facturation.															
3	Hybride	Poste de péage conventionnel et virtuel à la fois.															
<a href="#">Métadonnées d'objet</a>	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.																

[Retour](#)**Classe d'entité :**

Nom - ( <i>nom anglais</i> )	Est abstrait	Géométrie
<b>Segment de liaison par transbordeur – ( <i>Ferry Connection Segment</i> )</b>	Non	Ligne
Définition		
Route approximative suivie par un navire transbordeur qui transporte des véhicules entre deux emplacements sur le réseau routier.		

**Section Attribut :**

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut	
<b>Classification routière fonctionnelle</b>	Une classification basée sur l'importance du rôle de l'Élément routier ou de la Liaison par transbordeur dans la connectivité du réseau routier.	
	<b>Domaine :</b>	
	<b>Code</b>	<b>Étiquette</b>
	<b>Définition</b>	
	1	Autoroute
		Voie de circulation à accès contrôlé, exclusivement réservée à la circulation rapide, ne comportant habituellement aucun croisement de même niveau ni aucun accès à des propriétés et accessible seulement par des bretelles aménagées à cet effet. Les pétons y sont interdits.
	2	Route express
		Voie de circulation à accès contrôlé, aménagée pour la circulation rapide et comportant des croisements de même niveau à certains carrefours.
	3	Artère
		Voie de circulation majeure ayant une moyenne à grande capacité de trafic routier.
	4	Route collectrice
		Voie de circulation mineure utilisée principalement pour accéder à des propriétés et pour canaliser le trafic routier vers des routes plus importantes.
	5	Local / Rue
		Voie de circulation lente procurant un plein accès au devant des propriétés riveraines.
	6	Local / Semi-privé
		Voie de circulation lente procurant un accès à des propriétés ayant une restriction publique potentielle telle que les parcs de maisons mobiles, Premières Nations, domaines privés, résidence saisonnière.
	7	Local / Inconnu
		Voie de circulation lente procurant un accès au devant des propriétés mais dont les règles d'accès sont inconnues.
	8	Ruelle / Voie
		Voie de circulation lente procurant un accès à l'arrière des propriétés.
	9	Bretelle
		Système de voies inter-reliées permettant le transfert du trafic routier entre deux ou plusieurs voies de circulation.
	10	Route d'accès ressources / Site récréatif
		Passage étroit dont la fonction première est de donner accès pour l'extraction de ressources et qui peut également servir à laisser le public accéder à l'arrière-pays.
	11	Réservée transport
		Voie de circulation réservée exclusivement aux

	<p>commun</p> <p><b>12</b> Service</p> <p><b>13</b> Hiver</p>	<p>autobus de transport en commun.</p> <p>Tronçon de route permettant aux véhicules de s'arrêter le long d'une autoroute ou d'une route express. Poste de pesage, voie de service, voie d'urgence, belvédère et halte routière.</p> <p>Route carrossable seulement en hiver lorsque les conditions permettent le passage sur lacs, rivières et terres humides gelés.</p>
<b>IDN</b>	Un identifiant national unique.	
	<p><b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)</p>	
<b>ID segment liaison par transbordeur</b>	Un identifiant unique à l'intérieur d'un jeu de données associé à chaque instance de Segment de liaison par transbordeur.	
	<p><b>Domaine :</b> [1..n] <b>Type de données :</b> Entier</p>	
<b>Nom de route anglais (1, 2, 3, 4)</b>	La version anglaise du nom d'une route dans un réseau routier donné tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un nom. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs nom de route.	
	<p><b>Domaine :</b> Un nom de route anglais complet tel que « TransCanada Highway » ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique ou « Inconnu » quand la valeur est inconnue. <b>Type de données :</b> Caractère (100)</p>	
<b>Nom de route français (1, 2, 3, 4)</b>	La version française du nom d'une route dans un réseau routier donné tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un nom. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs nom de route.	
	<p><b>Domaine :</b> Un nom de route français complet tel que « Autoroute transcanadienne » ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique ou « Inconnu » quand la valeur est inconnue. <b>Type de données :</b> Caractère (100)</p>	
<b>Numéro de route (1, 2, 3, 4, 5)</b>	Numéro d'identifiant d'une route dans un réseau routier tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un numéro. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs numéro de route.	
	<p><b>Domaine :</b> Un numéro de route y compris les caractères non entiers qui y sont parfois associés ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemples : 1, 1A, 230-A, 430-28 <b>Type de données :</b> Caractère (10)</p>	
<b>Métadonnées d'objet</b>	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.	

[Retour](#)**Classe d'entité :**

Nom - ( <i>nom anglais</i> )	Est abstrait	Géométrie
<b>Segment routier - ( <i>Road Segment</i> )</b>	Non	Ligne
Définition		
Une route est une section linéaire à la surface de la Terre qui a été conçue pour la circulation de véhicules ou qui en est le résultat. Un Segment routier est la représentation spécifique d'une portion de route dont les caractéristiques sont uniformes.		

**Section Attribut :**

Nom de l'attribut	Définition de l'attribut		
<b>Classification routière fonctionnelle</b>	Une classification basée sur l'importance du rôle de l'Élément routier ou de la Liaison par transbordeur dans la connectivité du réseau routier.		
	<b>Domaine :</b>		
	<b>Code</b>	<b>Étiquette</b>	<b>Définition</b>
	1	Autoroute	Voie de circulation à accès contrôlé, exclusivement réservée à la circulation rapide, ne comportant habituellement aucun croisement de même niveau ni aucun accès à des propriétés et accessible seulement par des bretelles aménagées à cet effet. Les pétons y sont interdits.
	2	Route express	Voie de circulation à accès contrôlé, aménagée pour la circulation rapide et comportant des croisements de même niveau à certains carrefours.
	3	Artère	Voie de circulation majeure ayant une moyenne à grande capacité de trafic routier.
	4	Route collectrice	Voie de circulation mineure utilisée principalement pour accéder à des propriétés et pour canaliser le trafic routier vers des routes plus importantes.
	5	Local / Rue	Voie de circulation lente procurant un plein accès au devant des propriétés riveraines.
	6	Local / Semi-privé	Voie de circulation lente procurant un accès à des propriétés ayant une restriction publique potentielle telle que les parcs de maisons mobiles, Premières Nations, domaines privés, résidence saisonnière.
	7	Local / Inconnu	Voie de circulation lente procurant un accès au devant des propriétés mais dont les règles d'accès sont inconnues.
	8	Ruelle / Voie	Voie de circulation lente procurant un accès à l'arrière des propriétés.
	9	Bretelle	Système de voies inter-reliées permettant le transfert du trafic routier entre deux ou plusieurs voies de circulation.
	10	Route d'accès ressources / Site récréatif	Passage étroit dont la fonction première est de donner accès pour l'extraction de ressources et qui peut également servir à laisser le public accéder à l'arrière-pays.
	11	Réservée transport commun	Voie de circulation réservée exclusivement aux autobus de transport en commun.

	<p><b>12</b> Service</p> <p><b>13</b> Hiver</p>	<p>Tronçon de route permettant aux véhicules de s'arrêter le long d'une autoroute ou d'une route express. Poste de pesage, voie de service, voie d'urgence, belvédère et halte routière.</p> <p>Route carrossable seulement en hiver lorsque les conditions permettent le passage sur lacs, rivières et terres humides gelés.</p>												
<b>État revêtement</b>	Indication de la consolidation apportée à une chaussée.													
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Revêtue</td> <td>Route dont la surface comporte un matériau durci, tel le béton, l'asphalte, l'empierrement goudronné ou le platelage d'acier.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Non revêtue</td> <td>Route dont la surface comporte un matériau meuble, tel le gravier ou la terre.</td> </tr> </tbody> </table>		Code	Étiquette	Définition	1	Revêtue	Route dont la surface comporte un matériau durci, tel le béton, l'asphalte, l'empierrement goudronné ou le platelage d'acier.	2	Non revêtue	Route dont la surface comporte un matériau meuble, tel le gravier ou la terre.			
Code	Étiquette	Définition												
1	Revêtue	Route dont la surface comporte un matériau durci, tel le béton, l'asphalte, l'empierrement goudronné ou le platelage d'acier.												
2	Non revêtue	Route dont la surface comporte un matériau meuble, tel le gravier ou la terre.												
<b>IDN</b>	Un identifiant national unique.													
	<p><b>Domaine :</b> Un IDUU. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)</p>													
<b>IDN intervalle d'adresse</b>	Un IDUU associé à chaque intervalle d'adresse.													
	<p><b>Domaine :</b> Un IDUU ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)</p>													
<b>ID structure</b>	Un identifiant unique attribué au segment routier ou à l'ensemble de segments routiers formant une structure. Cet identifiant permet la reconstitution d'une structure fragmentée par des jonctions.													
	<p><b>Domaine :</b> Un IDUU ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemple : 69822b23d217494896014e57a2edb8ac <b>Type de données :</b> Caractère (32)</p>													
<b>ID segment routier</b>	Un identifiant unique à l'intérieur d'un jeu de données associé à chaque instance de Segment routier.													
	<p><b>Domaine :</b> [1..n] <b>Type de données :</b> Entier</p>													
<b>Indicateur sens numérisation adresse (droite, gauche)</b>	Indique si un événement attributif est dans le même sens que celui de la numérisation de l'Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.													
	<p><b>Domaine :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Même sens</td> <td>Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Sens opposé</td> <td>Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Sans objet</td> <td>Le sens de numérisation de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.</td> </tr> </tbody> </table>		Code	Étiquette	Définition	1	Même sens	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.	2	Sens opposé	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.	3	Sans objet	Le sens de numérisation de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.
Code	Étiquette	Définition												
1	Même sens	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont les mêmes.												
2	Sens opposé	Le sens de l'événement attributif et celui de la numérisation de l'Élément routier sont opposés.												
3	Sans objet	Le sens de numérisation de l'Élément routier est inutile pour l'événement attributif.												
<b>Nombre de voies</b>	Nombre de voies existant sur un Élément routier.													
	<p><b>Domaine :</b> [1..8] <b>Type de données :</b> Entier</p>													

<b>Nom de lieu officiel (droite, gauche)</b>	Nom d'une municipalité, d'un district ou d'un autre territoire administratif nommé requis pour assurer l'unicité du nom de rue.
	<b>Domaine :</b> Dérivé de la table Noms de rue et de lieu. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier. <b>Type de données :</b> Caractère (100)
<b>Nom de route anglais (1, 2, 3, 4)</b>	La version anglaise du nom d'une route dans un réseau routier donné tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un nom. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs nom de route.
	<b>Domaine :</b> Un nom de route anglais complet tel que « TransCanada Highway » ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique ou « Inconnu » quand la valeur est inconnue. <b>Type de données :</b> Caractère (100)
<b>Nom de route français (1, 2, 3, 4)</b>	La version française du nom d'une route dans un réseau routier donné tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un nom. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs nom de route.
	<b>Domaine :</b> Un nom de route français complet tel que « Autoroute transcanadienne » ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique ou « Inconnu » quand la valeur est inconnue. <b>Type de données :</b> Caractère (100)
<b>Nom de rue officiel concaténé (droite, gauche)</b>	Une concaténation des attributs Préfixe direction, Préfixe type rue, Article nom rue, Corps nom rue, Suffixe type rue, Suffixe direction et Muni quadrant du nom de rue officiel.
	<b>Domaine :</b> Dérivé de la table Noms de rue et de lieu. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier. <b>Type de données :</b> Caractère (100)
<b>Nom de structure anglais</b>	La version anglaise du nom d'un ouvrage routier tel qu'attribué par un organisme national ou infranational.
	<b>Domaine :</b> Un nom de structure complet ou « Aucun » quand aucune version anglaise du nom n'est reconnue ou « Inconnu » quand l'information n'est pas disponible. <b>Type de données :</b> Caractère (100)
<b>Nom de structure français</b>	La version française du nom d'un ouvrage routier tel qu'attribué par un organisme national ou infranational.
	<b>Type de données :</b> Caractère (100) <b>Domaine :</b> Un nom de structure complet ou « Aucun » quand aucune version française du nom n'est reconnue ou « Inconnu » quand l'information n'est pas disponible.
<b>Numéro dernière maison (droite, gauche)</b>	Adresse du dernier bâtiment situé le long d'un côté particulier (gauche ou droit) d'un Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.
	<b>Domaine :</b> [-1..n] La valeur « 0 » indique qu'aucune valeur ne s'applique. La valeur « -1 » indique que la valeur est inconnue. <b>Type de données :</b> Entier
<b>Numéro de route (1, 2, 3, 4, 5)</b>	Numéro d'identifiant d'une route dans un réseau routier tel qu'attribué par un organisme national ou infranational. Il se peut qu'un Élément routier ou Liaison par transbordeur porte plus d'un numéro. Ainsi, un Élément routier ou Liaison par transbordeur peut avoir plusieurs attributs numéro de route.
	<b>Domaine :</b> Un numéro de route y compris les caractères non entiers qui y sont parfois associés ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique.

	Exemples : 1, 1A, 230-A, 430-28 <b>Type de données :</b> Caractère (10)																		
<b>Numéro de sortie</b>	Le numéro d'identifiant d'une sortie sur une voie de circulation à accès contrôlé qui a été attribué par une autorité administrative.																		
	<b>Domaine :</b> Un numéro d'identifiant y compris les caractères non entiers tels que « A » qui y sont parfois associés ou « Aucun » quand aucune valeur ne s'applique. Exemples : 11, 11A, 11-A, 80-EST, 80-E, 80E <b>Type de données :</b> Caractère (10)																		
<b>Numéro première maison (droite, gauche)</b>	Adresse du premier bâtiment situé le long d'un côté particulier (gauche ou droit) d'un Élément routier. Une valeur spécifique est définie pour les côtés gauche et droit de l'Élément routier.																		
	<b>Domaine :</b> [-1..n] La valeur « 0 » indique qu'aucune valeur ne s'applique. La valeur « -1 » indique que la valeur est inconnue. <b>Type de données :</b> Entier																		
<b>Type de chaussée non revêtue</b>	Le type de chaussée d'un Élément routier non revêtue.																		
	<b>Domaine :</b>																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>Route non revêtue avec un type de surface inconnu.</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td>Aucune valeur ne s'applique.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Gravier</td> <td>Chemin de terre dont la surface a été améliorée par nivellement avec du gravier.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Terre</td> <td>Des routes dont la surface est formée par l'enlèvement de la végétation et/ou par le va-et-vient des véhicules sur cette route, ce qui nuit à la croissance de toute végétation.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Route non revêtue avec un type de surface inconnu.	0	Aucun	Aucune valeur ne s'applique.	1	Gravier	Chemin de terre dont la surface a été améliorée par nivellement avec du gravier.	2	Terre	Des routes dont la surface est formée par l'enlèvement de la végétation et/ou par le va-et-vient des véhicules sur cette route, ce qui nuit à la croissance de toute végétation.			
Code	Étiquette	Définition																	
-1	Inconnu	Route non revêtue avec un type de surface inconnu.																	
0	Aucun	Aucune valeur ne s'applique.																	
1	Gravier	Chemin de terre dont la surface a été améliorée par nivellement avec du gravier.																	
2	Terre	Des routes dont la surface est formée par l'enlèvement de la végétation et/ou par le va-et-vient des véhicules sur cette route, ce qui nuit à la croissance de toute végétation.																	
<b>Type de chaussée revêtue</b>	Le type de chaussée d'un Élément routier revêtue.																		
	<b>Domaine :</b>																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-1</td> <td>Inconnu</td> <td>Route revêtue avec un type de surface inconnu.</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td>Aucune valeur ne s'applique.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Rigide</td> <td>Route revêtue ayant une surface rigide, tel le béton.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Souple</td> <td>Route revêtue ayant une surface souple, tel l'asphalte.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Pavés</td> <td>Route revêtue ayant une surface constituée de blocs, tels que les pavés en cailloutis.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	-1	Inconnu	Route revêtue avec un type de surface inconnu.	0	Aucun	Aucune valeur ne s'applique.	1	Rigide	Route revêtue ayant une surface rigide, tel le béton.	2	Souple	Route revêtue ayant une surface souple, tel l'asphalte.	3	Pavés	Route revêtue ayant une surface constituée de blocs, tels que les pavés en cailloutis.
Code	Étiquette	Définition																	
-1	Inconnu	Route revêtue avec un type de surface inconnu.																	
0	Aucun	Aucune valeur ne s'applique.																	
1	Rigide	Route revêtue ayant une surface rigide, tel le béton.																	
2	Souple	Route revêtue ayant une surface souple, tel l'asphalte.																	
3	Pavés	Route revêtue ayant une surface constituée de blocs, tels que les pavés en cailloutis.																	
<b>Type de structure</b>	La classification de la structure.																		
	<b>Domaine :</b>																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Étiquette</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Aucun</td> <td>Aucune valeur applicable.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Pont</td> <td>Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Pont couvert</td> <td>Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et couverte, servant à</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Étiquette	Définition	0	Aucun	Aucune valeur applicable.	1	Pont	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.	2	Pont couvert	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et couverte, servant à						
Code	Étiquette	Définition																	
0	Aucun	Aucune valeur applicable.																	
1	Pont	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et servant à enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.																	
2	Pont couvert	Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et couverte, servant à																	

	<p><b>3</b> Pont mobile</p> <p><b>4</b> Pont inconnu</p> <p><b>5</b> Tunnel</p> <p><b>6</b> Paraneige</p> <p><b>7</b> Barrage</p>	<p>enjamber un obstacle, une rivière, une autre route ou un chemin de fer.</p> <p>Construction anthropique supportant une route sur une structure surélevée et mobile, servant à enjamber un obstacle, une autre route ou un chemin de fer.</p> <p>Pont pour lequel il est actuellement impossible de déterminer si sa structure est couverte, mobile ou autre.</p> <p>Construction fermée anthropique servant à renfermer une route à travers ou sous un élément naturel ou autres obstructions.</p> <p>Structure anthropique couverte et érigée au-dessus d'une route en région montagneuse pour empêcher les glissements de neige d'obstruer la route.</p> <p>Structure anthropique érigée au-dessus d'un cours d'eau ou d'une voie sujette aux inondations pour contrôler le débit d'eau, sur laquelle une route a été construite pour supporter la circulation de véhicules motorisés.</p>
<a href="#"><u>Métadonnées d'objet</u></a>	Référer aux attributs décrits dans la section métadonnées d'objet.	